

Déclaration des maires de grandes villes des futurs pays membres de l'Union européenne

Réunis à Strasbourg, ville siège du Parlement européen et du Conseil de l'Europe, nous réaffirmons notre attachement à la construction européenne et notre volonté de nouer entre nos villes des liens forts.

Dans la ville symbole de la paix européenne, l'élargissement prend un sens profond : celui de la réconciliation des Européens avec leur destin. Nos villes entendent y apporter toute leur part.

L'Europe en devenir se concrétisera, en effet, d'autant mieux que les villes européennes coopéreront ensemble dans un esprit d'échange et de partage. C'est la raison pour laquelle nous voulons prendre des initiatives concrètes de coopération décentralisée et renforcer les échanges culturels, économiques, scientifiques et universitaires.

Nous souhaitons également que le polycentrisme constitutif de l'Union européenne devienne un principe intangible et que le futur traité constitutionnel reconnaisse le rôle essentiel des villes dans l'Union européenne. Afin de veiller à l'équilibre institutionnel du nouvel espace européen, nous souhaitons que des villes des nouveaux pays membres puissent accueillir des agences et des organismes de l'Union européenne.

Pour mener à bien ces projets communs, nous nous rencontrerons régulièrement, au sein du « Club de Strasbourg », groupe informel que nous fondons aujourd'hui et qui est appelé à réunir d'autres maires de villes européennes.

Déclaration des maires des villes membres du Club de Strasbourg

Les 28 pays appelés à constituer prochainement l'Union participent de l'exception culturelle européenne par leur patrimoine aussi bien que par leurs créations artistiques. Pour l'Europe mais aussi pour le monde, cette prodigieuse diversité linguistique et culturelle, que le Traité constitutionnel vient souligner et reconnaître, constitue un atout et une richesse incomparables.

Si l'exception culturelle européenne réside dans la diversité, elle repose également sur les valeurs partagées des droits de l'Homme, c'est-à-dire sur une même conception de la vie en société et de la place dévolue à l'être humain.

A cet égard, nous saluons l'action menée depuis cinquante années par le Conseil de l'Europe : à travers la Convention culturelle européenne, dont le 5 mai a marqué le 50^{me} anniversaire, il agit pour préserver le patrimoine commun aux Européens et favoriser le dialogue interculturel. Il nous semblerait opportun que l'Union et le Conseil de l'Europe initient, dans ce domaine, des projets communs.

Réunis à Strasbourg pour la troisième fois et un an après l'élargissement historique de l'Union européenne, nous tenons à souligner la place et le rôle des villes dans la construction d'une Europe unie. La dimension urbaine représente en elle-même une caractéristique culturelle de l'Europe et les villes ont toujours été de puissants vecteurs de création, de développement et d'échanges culturels.

Au sein du Club de Strasbourg, nos villes s'engagent pour construire l'Europe de la Culture, un espace d'échanges et de partenariats, de liberté et d'ouverture à l'autre, de création et d'éducation, propre à lutter contre les tentations du repli sur soi, de l'exclusion et de l'intolérance. L'initiative engagée entre nos villes autour des résidences d'artistes s'inscrit spécifiquement dans cet esprit.

Convaincus que la Culture est un élément primordial qui donne pleinement son sens à la construction de l'édifice européen, nous demandons instamment que les institutions de l'Union promeuvent et soutiennent les actions que nous menons conjointement dans les domaines culturels et artistiques et requérons des autorités européennes une plus large prise en compte de la dimension culturelle de nos villes tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre des programmes communautaires.

**« APPEL POUR UNE POLITIQUE DE COHESION
ECONOMIQUE ET SOCIALE
RESPECTUEUSE DES GRANDES VILLES »**

STRASBOURG

5 mai 2004

Réunis à Strasbourg à l'occasion de notre deuxième Rencontre, au moment même où l'Union Européenne accueille 10 nouveaux Etats et s'élargit à 25 membres, nous, Maires des capitales et métropoles régionales de 13 pays regroupées au sein du « Club de Strasbourg », tenons à saluer cet événement historique, dont nous mesurons pleinement la portée et les répercussions à venir sur le cadre et les conditions de vie de l'ensemble de nos concitoyens.

Nous encourageons vivement l'Union Européenne à intégrer rapidement la Bulgarie et la Roumanie.

Près de quatre Européens sur cinq résident dans des aires urbaines. Parce que celles-ci rassemblent la majeure partie des richesses produites ou échangées dans l'Union et l'essentiel des services dispensés à ses habitants, les métropoles forment le moteur du développement de nos pays et constituent d'authentiques creusets de promotion et d'intégration pour leurs habitants. Ce dynamisme qui les réunit mais aussi la diversité qui les caractérise font des grandes agglomérations des acteurs incontournables de la lutte contre les phénomènes de pauvreté et de précarité.

Il incombe aux autorités politiques de l'Union Européenne d'assurer la cohésion économique et sociale de l'ensemble de son territoire. Nous attendons qu'elles poursuivent une politique régionale ambitieuse et volontariste, qui prenne tout particulièrement en compte les intérêts spécifiques de nos villes.

***Quatrième Déclaration des Maires
des villes membres du Club de Strasbourg
17 mai 2006***

Au moment où l'Union Européenne procède à la révision de la stratégie de Lisbonne, nous, Maires des Villes du Club de Strasbourg, tenons à affirmer notre volonté de participer activement à la réussite de son objectif, à savoir la promotion d'un modèle de développement fondé sur le respect de l'équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale.

Les Maires des villes membres du Club de Strasbourg ont pris la mesure des impacts de la mondialisation des échanges et de l'économie de la connaissance sur le développement des territoires urbains.

Les villes du Club de Strasbourg sont pleinement conscientes du rôle moteur que jouent les métropoles en faveur de la croissance et de l'emploi en Europe. Leur attractivité constitue, pour cette raison, un enjeu capital pour la compétitivité de l'économie européenne dans les années à venir. L'insertion des métropoles dans les grands réseaux de communication ainsi que la création d'un environnement favorable à la recherche et à l'innovation sont à cet égard des défis importants et appellent une politique volontariste de la part des villes. Ces priorités ne doivent pas pour autant faire oublier la nécessité de les intégrer dans une stratégie de développement urbain durable, propre à renforcer la cohésion sociale et territoriale des agglomérations.

C'est pourquoi, au sein du Club de Strasbourg, nos villes s'engagent à réfléchir et à échanger leurs expériences respectives pour bâtir des territoires urbains attractifs et équilibrés. Convaincus que notre réussite constitue un gage fondamental pour la construction d'une Europe unie, nous demandons que les institutions de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe soutiennent les villes dans les efforts qu'elles déploient pour surmonter la mise en concurrence des territoires par une coopération renforcée à l'échelle locale.

Réunis à Strasbourg à l'occasion de notre quatrième Rencontre, nous requérons ainsi des autorités européennes une plus grande prise en compte du rôle des métropoles dans la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne et, par conséquent, de leur réserver une place de choix dans les programmes communautaires en faveur de la dynamique économique, sociale et environnementale.

***Cinquième Déclaration des Maires
des villes membres du Club de Strasbourg
23 mai 2007***

Le Conseil Européen du 8 et 9 mars 2007 a fixé des objectifs très ambitieux pour lutter contre le changement climatique. Il confirme ainsi le rôle déterminant que joue l'Europe dans le monde en faveur du développement durable. Nous, Maires des villes du « Club de Strasbourg », nous nous réjouissons de cette détermination commune et adhérons pleinement à la démarche d'exemplarité adoptée par nos Etats membres.

Face aux menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'avenir de notre planète, nous nous mobilisons. Nous voulons, à notre mesure, prendre une part active pour relever ce défi mondial. Nous réaffirmons notre volonté de construire des villes durables et de fonder notre développement sur le respect des hommes et de leur environnement.

Les effets néfastes de nos modes de production et de consommation appellent en effet, aujourd'hui plus que jamais, une volonté commune aux acteurs publics et privés ainsi que des réponses collectives et individuelles. Les villes sont au cœur de dynamiques locales émergentes qu'il convient de fédérer autour de véritables stratégies concertées et coordonnées en faveur d'une qualité de vie urbaine. C'est aussi en misant sur des réponses locales que nous saurons faire face à un enjeu d'ordre mondial.

La politique de la mobilité urbaine, la problématique des déchets ou encore la gestion de l'habitat sont quelques-uns des leviers forts sur lesquels les villes peuvent agir pour contribuer à la préservation des ressources naturelles et à la maîtrise de la demande de l'énergie sur leur territoire. Les solutions durables, qui requièrent souvent des investissements considérables mais peuvent également révéler des opportunités de développement, doivent être conçues et réalisées dans une approche globale prenant en compte l'équilibre des territoires. Les efforts importants consentis par les villes à cet égard méritent d'être reconnus et soutenus plus fermement, tant au niveau national qu'europpéen.

Convaincus que la coopération entre les villes du « Club de Strasbourg » constitue une réelle valeur ajoutée aussi bien pour la qualité des politiques menées que pour le renforcement d'une identité européenne commune, nous nous engageons à inscrire le développement durable parmi les objectifs prioritaires de nos échanges et à amplifier le partage de bonnes pratiques à l'œuvre dans ce domaine au sein de notre réseau.

Ainsi, réunis à Strasbourg à l'occasion de notre cinquième Rencontre, nous demandons aux autorités européennes d'accorder une attention toute particulière à l'action menée par les métropoles européennes en faveur du développement durable, notamment de la protection de l'environnement, de favoriser les échanges d'expériences entre les villes et, par conséquent, de rendre plus accessibles, à travers des programmes adaptés, les ressources allouées à cette politique au niveau européen.

Protéger la planète et préserver la santé des habitants d'aujourd'hui et de demain est une exigence citoyenne. Elle constitue, par là-même, une ambition fondamentale pour les Maires et un grand défi pour l'Europe.